

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville



Place de l'Eglise(carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

Bulletin Municipal

N° 241

Décembre 2025

SOMMAIRE :

✓ CONGES SECRETARIAT :

Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 24 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 inclus.

Merci de prévoir par avance vos formalités urgentes.

Durant cette période, questions ou rendez-vous, uniquement par mail: mairiearn@numericable.fr

✓ RECENSEMENT DE LA POPULATION

✓ LA FRESQUE DE MARINE KAISER

✓ BORNES DE RECHARGEMENT ELECTRIQUE

✓ RELAIS PETITE ENFANCE

✓ FETE DE LA ST NICOLAS A L'ECOLE

✓ PLANTATIONS D'AUTOMNE

✓ NUIT DE LA LECTURE

✓ ETAT CIVIL :

Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.

Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

*Le Maire,
Les Elus Municipaux,
L'Equipe du Personnel Municipal,
Vous souhaitent de*



***Joyeuses Fêtes de Fin
d'Année***

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme déjà annoncé dans le numéro 239, le recensement de la population aura lieu du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Thimoté SOMNY a été nommé Agent Recenseur et va pour cela suivre deux formations.

En premier lieu il effectuera une tournée de reconnaissance et déposera dans chaque boîte à lettres un courrier informant du recensement et de son mode opératoire.

Dans un deuxième temps, à partir du 15 janvier 2026, il déposera dans cette même boîte une enveloppe comprenant un formulaire vous permettant de vous recenser par internet. **Attention, ce formulaire sera complété de votre code d'accès personnel au site du recensement, en cas de perte, il sera possible de redemander ces codes à Thimoté.**

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour procéder à cette démarche dématérialisée pourront se faire aider par Thimoté mais elles auront toujours la possibilité de lui demander des formulaires papier (ces formulaires comprennent une fiche par logement et une fiche par occupant) qui seront alors collectés par lui-même ou à déposer en Mairie où le nombre de formulaires rendus sera saisi sur le site de l'INSEE (aucune exploitation de ces données ne sera faite par la Mairie).

Nous rappelons que le recensement est obligatoire et déclaratif. Il est organisé dans un but statistique et permet, entre autres, le calcul des valeurs des dotations de l'Etat attribuées à la commune. Il n'est en aucun cas lié à l'imposition des personnes et des ménages.

Soyez donc très attentifs à récupérer les courriers dans votre boîte à lettres et à saisir au plus vite les renseignements demandés et de préférence par internet.

Par avance, un grand merci pour votre implication.

INAUGURATION FRESQUE de MARINE KAISER



Dans le cadre de son Master 2 en Arts plastiques et théories critiques, Marine a effectué un stage auprès de la mairie d'Arnaville et a choisi de réaliser une fresque au niveau de l'abri de bus, afin d'apporter plus de couleur et plus de vie à notre village.

Pour ce projet, elle s'est inspirée des richesses naturelles qu'offre notre magnifique environnement : « Le Rudemont et le Rupt de Mad, lieux emblématiques d'Arnaville, abritent une grande diversité d'êtres vivants, tous aussi fascinants les uns que les autres. »

Elle a ainsi décidé d'en représenter une partie à travers sa fresque, comme un symbole fort d'Arnaville et de la nature qui l'entoure.

Cette réalisation a nécessité 90 heures de travail.

Marine Kaiser a grandi au village d'où sont natifs sa maman Christelle et ses grands-parents Marcel et Geneviève Rollin.

Elle y a poursuivi ses classes maternelles et primaires.

Durant un premier stage dans cette même école, elle avait réalisé avec les élèves et les enseignants une fresque représentant un arbre évolutif qui s'habille de différents éléments de la faune et de la flore et varie selon les saisons. Au fil du temps, les élèves continuent à le parer des divers éléments réalisés.

Parmi ses créations, on peut également citer l'arbre de la Liberté qu'elle a réalisé sous le préau de l'école de St Julien les Gorze.

A n'en pas douter, Marine est une véritable artiste ! A quand la suite ?

BORNES DE RECHARGEMENT VEHICULES ELECTRIQUES



En 2025, le SDE (Syndicat Départemental d'Electricité) a lancé un Appel à Intérêt Privé afin de recruter un aménageur pour la pose de recharges pour véhicules électriques sur le domaine public des communes de la Communauté de Communes Mad et Moselle. C'est l'UEM qui a été retenue pour l'installation de ces bornes.

Une double borne sera prochainement installée sur le nouveau parking rue des Juifs/Chapelle. Un coté desservira un emplacement handicapé et l'autre sera tout public. L'évolution de l'offre sur la commune pourra s'accroître en fonction de la demande.

RELAIS PETITE ENFANCE



Planning des animations qui auront lieu à Arnaville au Centre Culturel.

- 11/12/2025, 16/01/2026, 22/01/2026 (animé par les bénévoles de la bibliothèque)
- 06/02/2026, 19/02/2026.

Ouvertes aux assistantes maternelles mais également aux parents ou grands-parents accompagnés de leurs jeunes enfants, ces animations se font sur des thématiques différentes à chaque séance.

Réservations obligatoires : Relais Petite Enfance « Graine d'Eveil » 03.87.63.66.25 ou 07.50.59.73.09

Vous pouvez retrouver le programme des diverses animations et les lieux des séances sur le site de la communauté de communes de Mad et Moselle : relaispetiteenfance@cc-madetmoselle.fr

FETE DE ST NICOLAS A L'ECOLE



Laetitia, Alexandra, Céline, Camille, Clémence, Béatrice les organisatrices

Vendredi 5 décembre les parents d'élèves ont organisé un marché de la Saint Nicolas.

Une séance de chants présentée par les enfants sous la direction de leurs enseignantes a réjoui les parents, grands-parents et amis présents dans la salle. St Nicolas et son cher Père Fouettard ont fait une apparition remarquée pour la joie ou la crainte de certains.

Puis la kermesse a eu un vif succès : gâteaux, quiches, pâtés.., confectionnés par les parents accompagnaient diverses boissons.

Des objets étaient proposés à la vente, ils avaient été réalisés par les enfants de l'école lors de 3 samedis créatifs organisés par les parents.

Une excellente ambiance et des parents d'élèves très satisfaits du succès de la manifestation.

Une tombola a été organisée en parallèle. De nombreux lots offerts par des entreprises locales ou de villages voisins étaient mis en jeu.

Les villageois ont manifesté un excellent accueil lors de la vente des billets.

Le bénéfice réalisé profitera d'une part à une animation destinée aux enfants et d'autre part à la coopérative scolaire de l'école communale.

PLANTATIONS D'AUTOMNE



L'automne est la saison propice aux plantations !

Le 12 décembre 2025 Pascal Henriet, employé communal, a planté un tilleul à proximité de l'aire de jeux.

Placé entre deux tables de pique-nique il saura amener de l'ombre aux parents qui fréquentent ce lieu et qui y partagent quelquefois repas ou goûter.

Si les passants sont respectueux, il ne devrait pas servir au soulagement de nos amis à quatre pattes.

D'autres plantations ont été effectuées en différents lieux par son collègue Remy Collignon, nous espérons qu'elles inspireront le respect de chacun et qu'elles se développeront pour le plaisir des yeux.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division (2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation

école communale (2011) et périscolaire (2015)

NUIT DE LA LECTURE

Les membres de la bibliothèque d'Arnaville vous invitent : A la « Nuit de la Lecture » *en étroite collaboration avec les parents d'élèves, la bibliothèque Gobron de Bayonville, et sous l'égide de la com'com.*

Sur le thème : **VILLES et VILLAGES**

Samedi 24 janvier 2026 à 14h Au centre culturel d'Arnaville

Cette année, l'animation sera à destination du jeune public avec des jeux de sociétés et des lectures par les bénévoles de la bibliothèque.

Un goûter terminera la séance vers 16h30/17h.

Des flyers de réservation seront distribués courant janvier 2026.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans le mois qui suit son anniversaire.

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2025 : il s'agit des jeunes nés en 2009 : il reste à recenser BERGE Thomas, FOUHL Yelina,

Pour l'année 2026 : il s'agit des jeunes nés en 2010 :

DELANDREA Rose, JOCHEM Noé, KOPP Maneck, KREMER Titouan, PELLERIN Thomas, PHILIPPE Léo, WITZ Marceau.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PREVISIONS POUR 2026

	Manifestation	Organisateur
24 janvier	Nuit de la Lecture	Bibliothèque
30 janvier	Cérémonie des Vœux du Maire	Mairie
mars	Carnaval	Parents d'élèves
Mars / avril	Chasse aux oeufs	Parents d'élèves
14 juin	Brocante	Ass des Fêtes
juillet	Partir en Livre	Bibliothèque
11 juillet	Fête Patronale Bal Feu d'Artifice	Ass des Fêtes
12 juillet	Fête Patronale	Ass des Fêtes
octobre	Repas des Anciens	CCAS
30 octobre	Halloween	Parents d'élèves
28 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
décembre	Fête de l'Ecole	Parents d'élèves
12 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

*Extension cimetière.
Parking du Pallon*

